

AVIS DE RETROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R 142-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime relatif à la publication des décisions de rétrocession.

La SAFER Bourgogne Franche-Comté porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de la rétrocession ci-après :

Dossier : FONTAIN (RR 25 23 0173 01)

Communes	Section	Numéro	Div	Nature	Surface
MORRE (25)	ZC	0079		Terres	19 a 57 ca
TOTAL					19 a 57 ca

Attributaire : M. Michel JANNIN

Profession : Agriculteur

Conditions financières : 800,00 € HT

Motivation : Consolidation de l'exploitation d'un agriculteur de 65ans, engagé dans une démarche de transmission, qui met en valeur sous forme individuelle, une surface de 87 ha en production bovins lait AOP.

Toute précision complémentaire peut être donnée sur demande à l'adresse suivante :
 SAFER Bourgogne Franche-Comté 143 Rue de Belfort, 25000 BESANCON

Encart réservé à la Mairie	Encart réservé à la Safer
A MORRE Le 23/05/2024 Visa du Maire et cachet (valant certificat d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)	Pour la SAFER, le 21/05/2024 Nathalie BRASSART Directrice départementale



SIÈGE SOCIAL :
 11 rue François Mitterrand
 21850 SAINT-APOLLINAIRE
 safer@saferbfc.com
 www.saferbfc.com

S.A. au cap. de 1 301 120 €
 RCS Dijon B 778 212 472
 SIRET 778 212 472 00022
 NAF 4299Z
 N° TVA Intracommunautaire
 FR 09 778 212 472